

**SPOM1BA**

2014 - 2015

Bachelier en sciences politiques, orientation générale

**A Mons - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **spom1ba** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 6**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Structure du programme .....	5
- Programme détaillé .....	5
- Programme par matière .....	5
- Programme type .....	8
- SPOM1BA - 1er bloc annuel .....	8
- SPOM1BA - 2e bloc annuel .....	9
- SPOM1BA - 3e bloc annuel .....	10
Informations diverses .....	11
- Conditions d'admission .....	11
- Pédagogie .....	13
- Evaluation au cours de la formation .....	13
- Mobilité et internationalisation .....	13
- Formations ultérieures accessibles .....	14
- Gestion et contacts .....	14

## SPOM1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le bachelier en sciences politiques (SPOM1BA) offre une formation générale rigoureuse qui dote les étudiants d'outils théoriques et conceptuels qui leur permettront i) de repérer les contraintes qui pèsent sur les décisions collectives et ii) de pouvoir agir sur ce monde de manière rationnelle, efficace et juste.

**Au terme du premier cycle, vous aurez acquis:**

- une approche pluridisciplinaire vous permettant d'analyser de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences politiques ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- des compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

#### Votre profil

**Pour entamer les études en sciences politiques**, ouverture d'esprit, éveil aux langues étrangères, curiosité intellectuelle, attention constante à l'actualité sont des prérequis de base pour le futur étudiant.

Si vous êtes prêt à participer professionnellement à la vie publique de votre pays, de votre région ou de votre commune, si vous êtes intéressé par la compréhension du monde contemporain et de ses enjeux politiques, économiques et sociaux, si vous cherchez une formation qui vous donne des outils pour agir sur le monde, les sciences politiques constituent une filière de formation susceptible de rencontrer vos intérêts et vos ambitions.

#### Votre futur job

Les sciences politiques ouvrent un large éventail de débouchés

- à l'international
- dans le secteur public et parapublic
- dans le monde marchand et non-marchand
- l'enseignement et la recherche.

#### Votre programme

**Le bachelier en sciences politiques vous offre:**

- une formation interdisciplinaire dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- une base disciplinaire en sciences politiques afin que vous puissiez décoder les phénomènes sociopolitiques ;
- l'acquisition d'outils méthodologiques et de connaissances dans les disciplines des sciences sociales ;
- le développement d'aptitudes à la communication orale et écrite, en français et dans deux langues étrangères.

#### Votre parcours

**Ce bachelier donne notamment accès entre autres au**

- Master en sciences politiques
- Master en administration publique

## SPOM1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

**Devenir un expert-acteur de la vie publique capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les phénomènes politiques contemporains et les mutations politiques en cours, de les expliquer et d'agir dans, pour et sur la société en ayant développé un sens et une éthique du et dans le service à la collectivité** tels sont les défis que l'étudiante/ l'étudiant bachelier en sciences politiques se prépare à relever. Le bachelier prépare en effet à l'un des masters sciences politiques ou au master administration publique qui finalisera cet objectif.

Le bachelier en sciences politiques a pour objectif de former des étudiantes et des étudiants à la compréhension et à l'analyse des phénomènes politiques tels que les relations de pouvoir, légitimité, décision, conflit, institutions politiques du local à l'international, fonctionnement et histoire politique des Etats et des organisations, etc. Pour y parvenir, le programme de bachelier en sciences politiques permet au diplômé :

- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs de la science politique,
- de développer des compétences méthodologiques diversifiées,
- d'acquérir la maîtrise d'instruments d'analyse permettant d'agir sur les modes de fonctionnement des politiques mises en Œuvre, afin que le diplômé soit capable d'analyser, de manière réflexive et critique, des phénomènes politiques contemporains à différents niveaux (local, régional, national, européen, international).

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant les trois années de bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'orientera dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

**Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :**

**Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :**

**AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de son orientation d'études pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.**

AAC1.1. Montrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline, différentes problématiques propres à son orientation d'études.

**AAC2. Maîtriser et mettre en Œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements et phénomènes relatifs à sa discipline.**

- **Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.)**

- **Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.)**

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs et sur leurs processus d'élaboration.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à sa discipline .

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à sa discipline.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relatives à sa discipline.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

**AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines.**

AAC3.1. Montrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés de sciences humaines (entre autres : philosophie, sociologie, psychologie, histoire, droit, communication, économie).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Montrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans des disciplines qui ne sont pas centrales dans son orientation d'études.

**AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.**

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères (anglais et néerlandais ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

Pour l'anglais : (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais ou l'espagnol : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant son mode de communication en fonction de son interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC4.5. Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de développer ces compétences en effectuant un séjour d'un semestre dans une université hors Communauté française de Belgique.

**AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.**

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en ayant identifié les domaines dans lesquels le bachelier souhaite s'insérer professionnellement.

**Plus spécifiquement, en tant que Bachelier en sciences politiques :**

**AAS1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes socio-politiques contemporains dans une perspective historique, géographique et dans leurs relations d'interdépendance.**

AAS1.1. Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines.

AAS1.2. Situer les phénomènes socio-politiques contemporains locaux par rapport à des dynamiques socio-politiques transversales et globales.

AAS1.3. Appréhender de manière critique les enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle, notamment les interrelations entre crises politiques, sociales, économiques et écologiques.

**AAS2. Maîtriser le socle de théories fondatrices en science politique.**

AAS2.1. Situer les courants de pensée politologiques, en tenant compte de leur contexte d'émergence.

AAS2.2. Comprendre, expliquer et porter un regard critique vis-à-vis des théories fondatrices en science politique, en particulier dans les champs des relations internationales, de l'action et des politiques publiques.

**AAS3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences sociales et politiques et les mettre en Œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.**

AAS3.1. Montrer sa connaissance approfondie des bases épistémologiques des sciences sociales.

AAS3.2. Montrer sa connaissance d'une variété de méthodes qualitatives et quantitatives, dans la collecte et l'analyse des données, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse dans une démarche de recherche.

AAS3.3. Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos d'enjeux sociétaux contemporains, plus spécifiquement autour des relations internationales, de l'action et des politiques publiques.

AAS3.4. Mobiliser de manière transversale des outils théoriques de différents cours, dans sa démarche de recherche.

AAS3.5. Comprendre, analyser et s'approprier de manière critique des documents (ouvrages scientifiques et publications) et discours scientifiques et de sens communs à propos de phénomènes socio-politiques.

**AAS4. Intégrer des connaissances et développer une démarche d'analyse disciplinaire permettant de comprendre l'action dans plusieurs champs de la vie sociale et politique au travers :**

**- d'une compréhension approfondie et critique des institutions et des enjeux politiques internationaux, européens et belges, - de la maîtrise critique des outils d'analyse qui soutiennent la décision et l'action.**

AAS4.1. Maîtriser les notions centrales de droit public, européen et international et d'administration publique.

AAS4.2. Montrer une connaissance approfondie de la vie publique : l'organisation des pouvoirs publics, les enjeux et institutions politiques à l'échelle locale, régionale, nationale, européenne et internationale, les jeux de pouvoirs et de légitimité.

AAS4.3. Maîtriser les outils d'analyse de l'action publique et de diagnostic managérial nécessaires à la prise de décision et au soutien de l'action.

AAS4.4. Décoder les relations internationales, en particulier via l'analyse des acteurs internationaux et des conflits de la géopolitique.

AAS4.5. Analyser l'action publique, et en particulier le fonctionnement des administrations publiques et le développement de politiques publiques.

AAS4.6. Montrer, en s'appuyant sur l'approche comparative, une compréhension critique du fonctionnement des institutions politiques et des comportements des citoyens et des acteurs collectifs (partis, mouvements sociaux, groupes d'intérêt).

AAS4.7. Mobiliser de manière transversale ces connaissances et les outils d'analyse et de diagnostic pour analyser avec rigueur et recul critique des phénomènes politiques contemporains.

**AAS5. Mobiliser de manière critique des savoirs pluridisciplinaires afin d'élaborer une prise de position personnelle par rapport aux phénomènes environnementaux, sociaux, économiques et politiques contemporains.**

AAS5.1. Montrer une connaissance et une compréhension critique des savoirs élémentaires de différentes disciplines (philosophie, sociologie et anthropologie, économie, histoire, droit, éthique) contribuant de manière complémentaire et pertinente à l'analyse de phénomènes politiques contemporains.

AAS5.2. Enrichir son questionnement et son analyse de phénomènes politiques contemporains en mobilisant les savoirs élémentaires d'autres disciplines afin d'élargir le champ d'analyse et de faire preuve d'ouverture intellectuelle.

AAS5.3. S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos des évolutions des phénomènes et enjeux socio-politiques contemporains et élaborer une prise de position personnelle argumentée.

AAS5.4. Construire et concrétiser un projet collectif depuis l'élaboration du plan d'action jusqu'à l'évaluation.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme des trois années de bachelier en sciences politiques totalise 180 crédits.

Aux cours piliers des **sciences humaines** (philosophie, psychologie, sociologie, anthropologie, etc.), s'ajoutent l'acquisition d'indispensables **outils de méthodologie propres aux sciences sociales et à la science politique** ainsi qu'une série de cours plus ciblés de disciplines proches permettant d'élargir l'horizon disciplinaire de l'étudiant. Ces cours constituent autant d'initiations aux **composantes principales de l'environnement humain et professionnel** dans lequel l'étudiant évolue et évoluera.

Dans le même temps, celui-ci développe sa pratique des **langues** et se développe progressivement des compétences dans les domaines propres à son orientation.

## SPOM1BA Programme détaillé

## PROGRAMME PAR MATIÈRE

o **Tronc commun**o **Droit**

○ MDROI1103	Fondements du droit	Ignacio De La Serna, Jean le Hardy de Beaulieu	45h+0h	4 Crédits	2q	x		
○ MDROI1208	Fondements juridiques de l'action administrative	Jean Bourtembourg	30h+0h	4 Crédits	2q		x	
○ MDROI1209	Fondements juridiques du fédéralisme belge	Bernadette Renaud	30h+0h	4 Crédits	1q		x	
○ MDROI1308	Droit des relations internationales	Jean le Hardy de Beaulieu	30h+0h	4 Crédits	1q			x
○ MDROI1310	Droit institutionnel de l'Union Européenne	Jean le Hardy de Beaulieu	30h+0h	4 Crédits	2q			x

o **Economie et gestion**

○ MECON1104	Economie	Nathalie Gilson	45h+30h	6 Crédits	1q	x		
○ MECON1211	Macroéconomie	Nathalie Gilson (coord.)	30h+10h	4 Crédits	2q		x	
○ MECON1312	Economie internationale	Nathalie Gilson	30h+10h	4 Crédits	2q			x

o **Informatique et méthodes**

○ MMETH1109	Méthodes quantitatives en sciences politiques et sociales	Rosane Tossut	45h+30h	6 Crédits	1 + 2q	x		
○ MMETH1218	Epistémologie	Benoît Kanabus, Philippe Scieur	30h+10h	4 Crédits	1q		x	
○ MMETH1219	Méthodes de recherche en sciences politiques et sociales	Frédéric Moens	30h+30h	6 Crédits	2q		x	

o **Sciences politiques**

○ MSPOL1118	Administration publique	Jérémy Dagnies	45h+0h	5 Crédits	2q	x		
○ MSPOL1119	Science politique	Nathalie Schiffino- Leclercq	45h+30h	6 Crédits	2q	x		
○ MSPOL1230	Géographie politique	Fabienne Leloup	30h+0h	4 Crédits	1q		x	
○ MSPOL1231	Histoire politique de la Belgique	Jean-Luc Soete	30h+0h	4 Crédits	2q		x	
○ MSPOL1232	Régimes politiques comparés	Deyssi Rodriguez-Torres	30h+0h	4 Crédits	1q		x	
○ MSPOL1233	Séminaire d'actualités politiques 1	Fabienne Leloup	30h+30h	6 Crédits	1 + 2q		x	
○ MSPOL1234	Sociologie politique	Ludivine Damay	30h+0h	4 Crédits	2q		x	
○ MSPOL1331	Histoire politique de l'intégration européenne	Vincent Dujardin	30h+0h	4 Crédits	1q			x
○ MSPOL1334	Séminaire d'actualités politiques 2	Jean le Hardy de Beaulieu	30h+30h	6 Crédits	1 + 2q			x
○ MSPOL1336	Système politique de la Belgique	Nathalie Schiffino- Leclercq	30h+0h	4 Crédits	2q			x
○ MSPOL1337	Théorie de l'action publique	Nathalie Schiffino- Leclercq	30h+0h	4 Crédits	1q			x
○ MSPOL1339	Politique internationale	Pierre Vercauteren	30h+0h	4 Crédits	2q			x
○ MSPOL1340	Théories des relations internationales	Jean-Louis De Brouwer	30h+0h	4 Crédits	1q			x
○ MSPOL1341	Principes et pratiques de théorie politique	Deyssi Rodriguez-Torres	45h+20h	6 Crédits	2q			x

o **Sciences humaines**

○ MCOMU1101	Information et communication	Philippe Marion	30h+10h	5 Crédits	1q	x		
○ MSHUM1113	Histoire économique et sociale	Pierre Tilly	30h+0h	4 Crédits	2q	x		
○ MSHUM1114	Philosophie	Benoît Kanabus	30h+0h	4 Crédits	1q	x		
○ MSHUM1115	Psychologie	Michael Friedman	30h+0h	4 Crédits	2q	x		

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ MSHUM1116	Sociologie	Jean-Emile Charlier	30h+0h	4 Crédits	1q	x		
○ MSHUM1119	Séminaire de travail universitaire en sciences politiques	Jean-Luc Depotte	15h+30h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ MSHUM1228	Histoire de la pensée et philosophie politique	Stanislas Deprez, Pierre Tilly (coord.)	30h+0h	4 Crédits	1q		x	
○ MSHUM1229	Sociologie des organisations	Philippe Scieur	30h+0h	4 Crédits	1q		x	
○ MSHUM1322	Projet associatif social ou culturel	Pierre Vercauteren	0h+30h	5 Crédits	1 + 2q			x
○ MSHUM1331	Sciences religieuses	Benoît Kanabus	15h+15h	3 Crédits	1q			x

### o Langues modernes

○ MANGL1120	Anglais 1	N.	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ MANGL1235	Anglais 2	N.	0h+60h	4 Crédits			x	
○ MANGL1339	Anglais 3	N.	0h+60h	4 Crédits				x

### o Deuxième langue moderne (12 crédits)

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant les trois années de son bachelier.

#### ⌘ Néerlandais

○ MNEER1121	Néerlandais 1	N.	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ MNEER1236	Néerlandais 2	N.	0h+60h	4 Crédits			x	
○ MNEER1341	Néerlandais 3	N.	0h+60h	4 Crédits				x

#### ⌘ Espagnol

○ MESPA1122	Espagnol 1	N.	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ MESPA1237	Espagnol 2	N.	0h+60h	4 Crédits			x	
○ MESPA1340	Espagnol 3	N.	0h+60h	4 Crédits				x

## PROGRAMME TYPE

## SPOM1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## ○ Tronc commun

## ○ Droit

○ MDROI1103	Fondements du droit	Ignacio De La Serna, Jean le Hardy de Beaulieu	45h+0h	4 Crédits	2q
-------------	---------------------	--	--------	-----------	----

## ○ Economie et gestion

○ MECON1104	Economie	Nathalie Gilson	45h+30h	6 Crédits	1q
-------------	----------	-----------------	---------	-----------	----

## ○ Informatique et méthodes

○ MMETH1109	Méthodes quantitatives en sciences politiques et sociales	Rosane Tossut	45h+30h	6 Crédits	1 + 2q
-------------	---	---------------	---------	-----------	-----------

## ○ Sciences politiques

○ MSPOL1118	Administration publique	Jérémy Dagnies	45h+0h	5 Crédits	2q
○ MSPOL1119	Science politique	Nathalie Schiffino- Leclercq	45h+30h	6 Crédits	2q

## ○ Sciences humaines

○ MCOMU1101	Information et communication	Philippe Marion	30h+10h	5 Crédits	1q
○ MSHUM1113	Histoire économique et sociale	Pierre Tilly	30h+0h	4 Crédits	2q
○ MSHUM1114	Philosophie	Benoît Kanabus	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MSHUM1115	Psychologie	Michael Friedman	30h+0h	4 Crédits	2q
○ MSHUM1116	Sociologie	Jean-Emile Charlier	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MSHUM1119	Séminaire de travail universitaire en sciences politiques	Jean-Luc Depotte	15h+30h	4 Crédits	1 + 2q

## ○ Langues modernes

○ MANGL1120	Anglais 1	N.	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	-----------	----	---------	-----------	-----------

## ○ Deuxième langue moderne

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant les trois années de son bachelier.

## ⊗ Néerlandais

○ MNEER1121	Néerlandais 1	N.	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	---------------	----	---------	-----------	-----------

## ⊗ Espagnol

○ MESPA1122	Espagnol 1	N.	30h+30h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	------------	----	---------	-----------	-----------

**SPOM1BA - 2e bloc annuel**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Tronc commun****o Droit**

○ MDROI1208	Fondements juridiques de l'action administrative	Jean Bourtembourg	30h+0h	4 Crédits	2q
○ MDROI1209	Fondements juridiques du fédéralisme belge	Bernadette Renauld	30h+0h	4 Crédits	1q

**o Economie et gestion**

○ MECON1211	Macroéconomie	Nathalie Gilson (coord.)	30h+10h	4 Crédits	2q
-------------	---------------	--------------------------	---------	-----------	----

**o Informatique et méthodes**

○ MMETH1218	Epistémologie	Benoît Kanabus, Philippe Scieur	30h+10h	4 Crédits	1q
○ MMETH1219	Méthodes de recherche en sciences politiques et sociales	Frédéric Moens	30h+30h	6 Crédits	2q

**o Sciences politiques**

○ MSPOL1230	Géographie politique	Fabienne Leloup	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MSPOL1231	Histoire politique de la Belgique	Jean-Luc Soete	30h+0h	4 Crédits	2q
○ MSPOL1232	Régimes politiques comparés	Deyssi Rodriguez-Torres	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MSPOL1233	Séminaire d'actualités politiques 1	Fabienne Leloup	30h+30h	6 Crédits	1 + 2q
○ MSPOL1234	Sociologie politique	Ludivine Damay	30h+0h	4 Crédits	2q

**o Sciences humaines**

○ MSHUM1228	Histoire de la pensée et philosophie politique	Stanislas Deprez, Pierre Tilly (coord.)	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MSHUM1229	Sociologie des organisations	Philippe Scieur	30h+0h	4 Crédits	1q

**o Langues modernes**

○ MANGL1235	Anglais 2	N.	0h+60h	4 Crédits	
-------------	-----------	----	--------	-----------	--

**o Deuxième langue moderne**

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant les trois années de son bachelier.

**⊗ Néerlandais**

○ MNEER1236	Néerlandais 2	N.	0h+60h	4 Crédits	
-------------	---------------	----	--------	-----------	--

**⊗ Espagnol**

○ MESPA1237	Espagnol 2	N.	0h+60h	4 Crédits	
-------------	------------	----	--------	-----------	--

**SPOM1BA - 3e bloc annuel**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Tronc commun****o Droit**

○ MDROI1308	Droit des relations internationales	Jean le Hardÿ de Beaulieu	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MDROI1310	Droit institutionnel de l'Union Européenne	Jean le Hardÿ de Beaulieu	30h+0h	4 Crédits	2q

**o Economie et gestion**

○ MECON1312	Economie internationale	Nathalie Gilson	30h+10h	4 Crédits	2q
-------------	-------------------------	-----------------	---------	-----------	----

**o Sciences politiques**

○ MSPOL1331	Histoire politique de l'intégration européenne	Vincent Dujardin	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MSPOL1334	Séminaire d'actualités politiques 2	Jean le Hardÿ de Beaulieu	30h+30h	6 Crédits	1 + 2q
○ MSPOL1336	Système politique de la Belgique	Nathalie Schiffino-Leclercq	30h+0h	4 Crédits	2q
○ MSPOL1337	Théorie de l'action publique	Nathalie Schiffino-Leclercq	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MSPOL1339	Politique internationale	Pierre Vercauteren	30h+0h	4 Crédits	2q
○ MSPOL1340	Théories des relations internationales	Jean-Louis De Brouwer	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MSPOL1341	Principes et pratiques de théorie politique	Deyssi Rodriguez-Torres	45h+20h	6 Crédits	2q

**o Sciences humaines**

○ MSHUM1322	Projet associatif social ou culturel	Pierre Vercauteren	0h+30h	5 Crédits	1 + 2q
○ MSHUM1331	Sciences religieuses	Benoît Kanabus	15h+15h	3 Crédits	1q

**o Langues modernes**

○ MANGL1339	Anglais 3	N.	0h+60h	4 Crédits	
-------------	-----------	----	--------	-----------	--

**o Deuxième langue moderne**

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant les trois années de son bachelier.

**⊗ Néerlandais**

○ MNEER1341	Néerlandais 3	N.	0h+60h	4 Crédits	
-------------	---------------	----	--------	-----------	--

**⊗ Espagnol**

○ MESPA1340	Espagnol 3	N.	0h+60h	4 Crédits	
-------------	------------	----	--------	-----------	--

## SPOM1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2014 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

#### Condition particulière

##### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

#### Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

#### Conditions spéciales

- **Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- **Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un **test d'orientation**.

## PÉDAGOGIE

---

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles méthodes de travail, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles relations. **Réussir sa première année** ne va pas de soi. Il y a autant de stratégies que d'étudiants. Mais on peut aussi apprendre à réussir. C'est pourquoi, à l'UCL Mons, une équipe assure l'accompagnement des nouveaux étudiants en organisant différentes actions tout au long de l'année.

### Les cours préparatoires et le stage en informatique

La semaine de cours préparatoires constitue une immersion dans la vie universitaire avant le début de l'année académique. Elle familiarise l'étudiant avec son nouvel environnement. Elle l'initie à des méthodes

d'apprentissage plus adaptées à son nouveau contexte et l'informe des actions d'accompagnement mises à sa disposition tout au long de l'année. Au programme de la semaine : séminaires sur les différents aspects du travail universitaire (prise de notes, méthodes de travail, gestion du temps), séances de révision en mathématiques, rencontre avec les associations étudiantes et le personnel de l'institution.

De son côté, le stage en informatique (initiation et perfectionnement aux technologies de l'information et de la communication-TIC) est destiné aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du secondaire qui souhaitent mieux utiliser l'outil informatique afin de préparer leur entrée à l'université.

### Passeport pour le BAC

Dès la semaine de la rentrée, tous les nouveaux étudiants de première année inscrits en gestion complètent un passeport portant sur les compétences requises en mathématiques. Les étudiants inscrits en sciences politiques, information-communication ou sciences humaines et sociales, passent quant à eux le passeport « Lire et comprendre un texte universitaire ». L'équipe d'accompagnement pédagogique propose aussi un autre questionnaire destiné à cerner les représentations de l'université par les étudiants, leurs stratégies d'étude et leurs motivations à entreprendre le type d'études choisi. De fin septembre à mi-novembre, les étudiants sont ensuite reçus en entretien individuel pour discuter de leurs éventuelles difficultés d'adaptation aux méthodes d'étude et de gestion du temps à l'université. Si nécessaire, un monitorat est proposé chaque semaine en langues et dans les branches quantitatives dès octobre.

### Coup de pouce en mathématiques

Organisé lors des 2 premières semaines de cours, il consiste en un rappel des concepts mathématiques enseignés dans le secondaire sous la forme de séances d'exercices en groupes restreints. L'étudiant peut ainsi prendre conscience très vite de ses faiblesses et être plus réceptif aux aides pédagogiques proposées.

### Les tests formatifs de novembre

Portant sur quelques matières enseignées au premier quadrimestre, ils permettent à l'étudiant de dresser un premier bilan de ses connaissances et de mieux comprendre les exigences universitaires avant la session de janvier. En cas de résultats insatisfaisants, l'étudiant est rencontré par l'équipe d'accompagnement et peut suivre le monitorat déjà évoqué plus haut.

### L'analyse des résultats des examens

Après la session de janvier, l'équipe d'accompagnement envoie à chaque étudiant un courrier personnalisé pour lui proposer, au besoin, une aide différenciée en fonction des résultats obtenus (rencontre avec l'équipe d'accompagnement, soutien méthodologique, monitorat hebdomadaire du second quadrimestre, monitorat complémentaire lié spécifiquement aux échecs de janvier, monitorat d'été assuré par des étudiants moniteurs pendant les vacances pour favoriser la réussite en août, etc.).

### Les projets associatifs

Les projets associatifs sont intégrés au cursus académique, valorisés au même titre que d'autres activités pédagogiques et permettent aux étudiants de se confronter à des problématiques réelles et d'acquérir les compétences indispensables à leur développement personnel et professionnel.

Les objectifs pédagogiques de ces projets associatifs sont multiples :

- développer la prise d'initiatives, la créativité et l'engagement personnel ;
- apprendre à concrétiser des idées en montant et en réalisant un projet de A à Z ;
- expérimenter l'action collective en prenant des décisions ensemble et en les évaluant.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des **examens écrits et oraux** visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques (exercices) font l'objet d'une **évaluation continue**.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

L'enrichissement culturel, la maîtrise d'autres langues, l'internationalisation du marché de l'emploi: voici quelques-unes des raisons qui poussent chaque année de plus en plus de jeunes européens à réaliser un échange dans une université étrangère. L'UCL Mons a toujours, et bien avant le programme Erasmus, compris l'intérêt des échanges internationaux au coeur de la formation universitaire. **Durant la troisième année de bachelier, les étudiants ont la possibilité de suivre un semestre à l'étranger au sein d'une université partenaire.** Pour faciliter encore plus la mobilité étudiante et ce, peu importe le contexte socio-économique de l'étudiant, des aides financières couvrant partiellement les frais de séjour à l'étranger existent.

#### En Europe ou plus loin

Les étudiants inscrits en cours du jour à l'UCL Mons ont la possibilité de participer à des programmes d'échanges en dernière année des cycles de bachelier (et de master), avec une parfaite reconnaissance des cours suivis à l'extérieur des murs de l'université. Il est possible de séjourner dans des universités reconnues telles que l'Università Commerciale Luigi Bocconi de Milan (Italie), la Rotterdam School of Management (Pays-Bas), la University of Economics Prague (République tchèque), l'Universidad Complutense de Madrid (Espagne), l'Institut d'études politiques de Lyon (France), la CEU Universidad Cardenal Herrera de Valence (Espagne) ou encore l'Université Laval (Québec), pour n'en citer que quelques-unes.

#### En Belgique

Différentes possibilités de séjours (à l'Universiteit Antwerpen, l'Universiteit Gent, la KULeuven et l'Universiteit Hasselt) sont offertes via le programme Erasmus Belgica.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

### Situation du programme dans le cursus

Le programme de bachelier en sciences politiques ouvre un accès direct au master en Sciences politiques dispensé par toute institution universitaire de la Communauté française de Belgique :

- master en Sciences politiques, orientation générale
- master en Sciences politiques, orientation relations internationales,
- master en Administration publique.

Les détenteurs d'un diplôme de bachelier en Sociologie et Anthropologie ou en Sciences humaines et sociales de l'UCL, ayant suivi la mineure en Sciences politiques, ont également un accès direct au master en Sciences politiques, orientation générale, au master en Sciences politiques, orientation relations internationales et au master en Administration publique.

### Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en Sciences politiques a accès aux masters organisés par d'autres Départements de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés pour ces programmes. En cas de crédits manquants, ceux-ci peuvent être rattrapés soit en les ajoutant au programme de master (si le nombre de crédits manquants ne dépasse pas 15 crédits), soit en effectuant une année complémentaire/préparatoire avant d'entrer en master.

Parmi les masters UCL (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL, citons :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour le bachelier en sciences politiques, orientation générale),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant une [Année d'études préparatoire au master en philosophie](#)),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

## GESTION ET CONTACTS

### Gestion du programme

Entité de la structure CCBM

Sigle	<b>CCBM</b>
Dénomination	Com. conjointe des progr. de bachelier en sc.politiques, en sc. humaines et sociales, en information et communication (UCL-Mons)
Adresse	Chaussée de Binche, 151 bte M1.01.01 7000 Mons Tél 065 323362 - Fax 065 323500
Secteur	Secteur des sciences humaines ( <a href="#">SSH</a> )
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ( <a href="#">ESPO</a> )
Commission de programme	Com. conjointe des progr. de bachelier en sc.politiques, en sc. humaines et sociales, en information et communication (UCL-Mons) ( <a href="#">CCBM</a> )

**Responsable académique du programme :** [Pierre Vercauteren](#)

## Jury

Président de jury : **Michèle De Groote-Ballez**

Secrétaire de jury : **François Lambotte**

## Personnes de contact

Information pour les futurs étudiants : **Emmanuelle Petit**